

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL,
ON S'Y REND
AUTREMENT !



challengemobilite-bfc.fr

**CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ**
Bourgogne-Franche-Comté

RÉSULTATS DU TERRITOIRE

de la CC des Rives de Saône

Organisé par



En partenariat avec



19-25 SEPTEMBRE 2022

challengemobilite-bfc.fr

**CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ**

Bourgogne-Franche-Comté



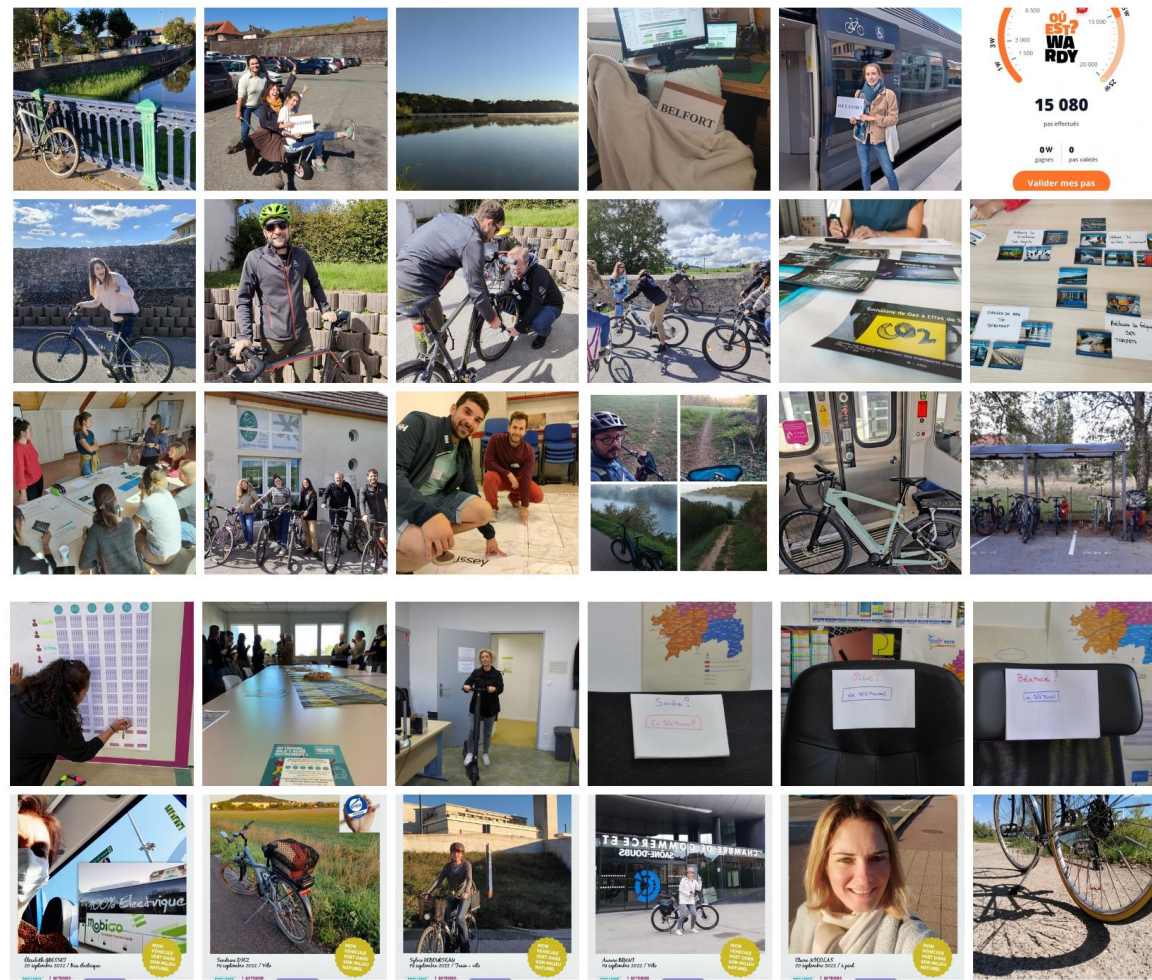
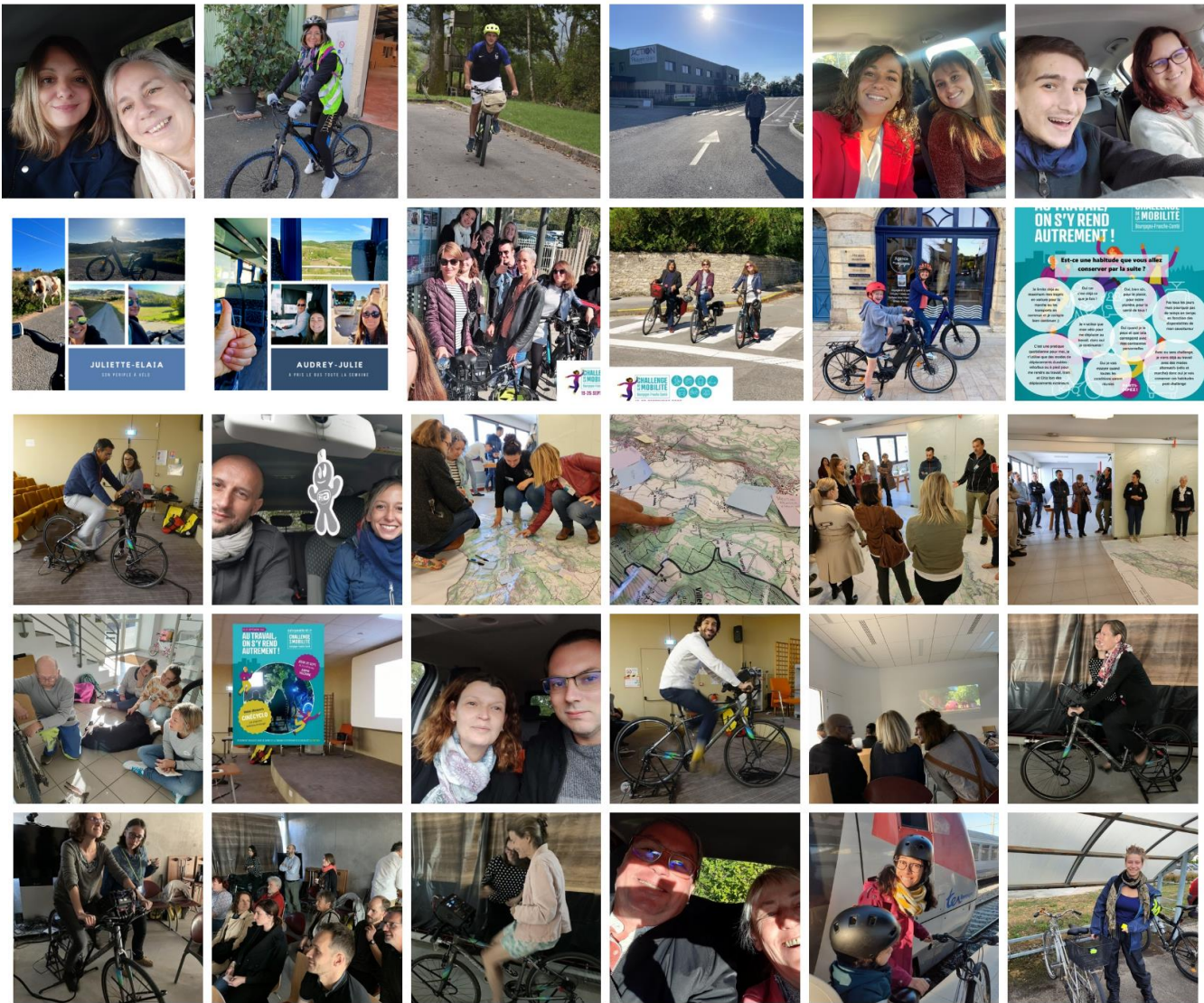
Résultats régionaux



19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

Aperçu en BFC



NOUVEAUX ON S'Y REND AUTREMENT !

Est-ce une habitude que vous allez conserver par la suite ?

- La moitié des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.
- Plus de 80% des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.
- Plus de 80% des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.
- Plus de 80% des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.
- Plus de 80% des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.
- Plus de 80% des participants ont déclaré que c'était leur première expérience de vélo.

JULIETTE-ELAIA
500 PAS EN 10 JOURS

AUDREY-JULIE
4 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

...
100 PAS EN 10 JOURS

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr

► Résultats en Bourgogne Franche-Comté



2^e

édition

- 30 territoires engagés
- 204 établissements inscrits
- 3 900 participants
- 532 338 km alternatifs

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr

► Les territoires engagés

Pour la seconde édition du Challenge de la Mobilité BFC

20

Communautés de Communes

7

Communautés d'Agglomération

2

Communautés Urbaines et Métropoles

1

EPCI Supra

CÔTE D'OR (3)

- Dijon Métropole
- CC Plaine Dijonnaise
- CC Rives de Saône

SAÔNE ET LOIRE (3)

- Grand Chalon
- Mâconnais Beaujolais Agglomération
- CC du Clunisois

HAUTE-SAONE (4)

- CA Vesoul
- CC Terres de Saône
- CC Val de Gray
- CC Rahin et Chérimont

YONNE (7*)

- CA Auxerrois
- CC Avallon-Vézelay-Morvan
- Grand Sénonais
- CC du Jovinien
- CC de l'Aillantais en B.
- CC de Puisaye Forterre*
- CC du Gatinais en B.

DOUBS (9)

- CC Portes du Haut-Doubs
- CC Pays de Maïche
- CC Plateau du Russey
- Grand Besançon Métropole
- CC des 2 Vallées Vertes
- CC du Doubs Baumois
- CC de Sancey Belleherbe
- CC du Val de Morteau
- CC Loue Lison

NIEVRE (2*)

- CA Nevers
- CC de Puisaye Forterre*

TERRITOIRE DE BELFORT (1)

- SMTC Territoire de Belfort

JURA (2)

- ECLA – Lons Agglomération
- CC Haut-Jura Arcade

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr



► Les établissements participants

Pour la seconde édition du Challenge de la Mobilité BFC



49,5%

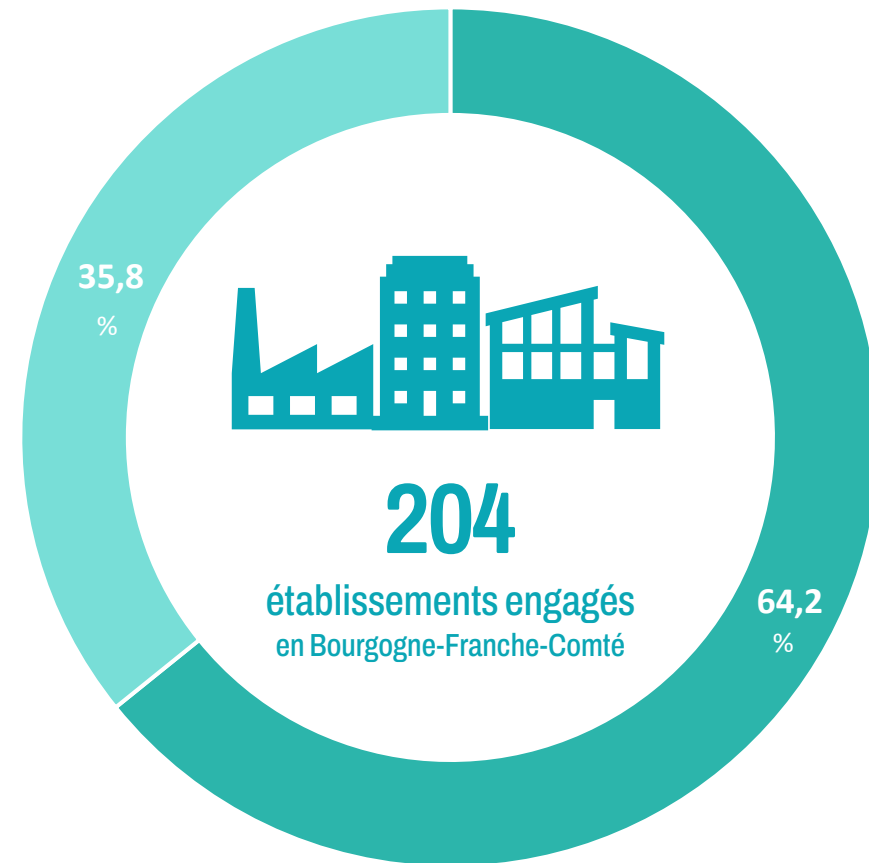
Report modal régional

7 606

Trajets en report modal de la voiture individuelle vers des modes de transports alternatifs

15 367

Trajets réalisés pendant le challenge



■ Dont établissements privés

■ Dont établissements publics

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr



► Répartition par mode de déplacement (km) en Bourgogne-Franche-Comté



11,2 %

Des déplacements pendant le challenge
→ VÉLO



4,4 %

des déplacements pendant le challenge
→ BUS



1 %

des déplacements pendant le challenge
→ TRAMWAY



24,6 %

des déplacements pendant le challenge
→ COVOITURAGE



27,1 %

des déplacements pendant le challenge
→ TRAIN



1,9 %

des déplacements avec AUTRES
MODES ALTERNATIFS
(trottinettes, skate, etc.)



2,5 %

des déplacements pendant le challenge
→ MARCHÉ



21,7 %

des déplacements économisés
→ TÉLÉTRAVAIL



1,5 %

des déplacements économisés
→ CAR INTERURBAIN



0,8 %

des déplacements économisés
→ TROTINETTE



3,3 %

des déplacements économisés
→ AUTRES TRAJETS ÉVITÉS

19-25 SEPTEMBRE 2022

challengemobilite-bfc.fr

**CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ**

Bourgogne-Franche-Comté

Résultats du territoire



Rives de Saône
Communauté de Communes

19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

► Résultats sur le territoire de la CC des Rives de Saône



3

établissement
engagé



52

super-participants



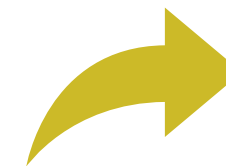
4535,66 km

parcourus en mode
alternatifs



171

Trajets effectués pendant
le challenge de la mobilité



62,57 %

de report modal sur le
territoire

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr



19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr

► Répartition par mode de déplacement (km)

Sur le territoire de la CC des Rives de Saône



4,26 %

des déplacements pendant le challenge
→ MARCHÉ



10,1 %

des déplacements économisés
→ TÉLÉTRAVAIL



1,35 %

des déplacements pendant le challenge
→ TROTINETTE



7,69 %

Des déplacements pendant le challenge
→ VÉLO



0 %

des déplacements pendant le challenge
→ BUS



0 %

des déplacements avec AUTRES MODES ALTERNATIFS (rollers, skate, cheval, etc.)



0 %

des déplacements pendant le challenge
→ TRAMWAY



39,91%

des déplacements pendant le challenge
→ COVOITURAGE



27,56 %

des déplacements pendant le challenge
→ TRAIN



0 %

Des déplacements pendant le challenge
→ CAR INTERURBAIN



9,13 %

des déplacements pendant le challenge
→ AUTRES TRAJETS ÉVITÉS

19-25 SEPTEMBRE 2022

challengemobilite-bfc.fr

CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté

Palmarès

de la Communauté de Communes des
Rives de Saône



19-25 SEPTEMBRE 2022

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Bourgogne-Franche-Comté | challengemobilite-bfc.fr



► Rappels des critères de sélection des gagnants

Territoires



Les établissements gagnants seront ceux qui présentent **la plus grande proportion de participants au regard de l'effectif total de l'établissement**. Les ex-aequo seront départagés en prenant en compte l'entreprise qui aura fait le plus grand nombre de kilomètres en report vers un mode alternatif (marche, vélo, transport en commun, covoiturage, télétravail).

Un gagnant sera désigné dans chacune des catégories suivantes sur chaque territoire :

Métropoles et communauté urbaine :

- De 1 de 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- De 250 à 999 salariés
- Plus de 1000 salariés

Communautés d'agglomération :

- De 1 de 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- Plus de 250 salariés

Communautés de communes :

- De 1 à 9 salariés
- De 10 à 49 salariés
- Plus de 50 salariés

Région



D'autre part, un jury régional composé des organisateurs et partenaires du Challenge désignera un établissement gagnant dans chaque catégorie suivante, tout territoire confondu :

- prix "vélo" score = somme des trajets réalisés en report vers le vélo/nombre de participants de l'établissement+ taux de participation de l'établissement
- prix "transports co" score = somme des trajets réalisés en report vers les transports en commun/nombre de participants de l'établissement + taux de participation de l'établissement
- prix "territoires ruraux" score = somme des trajets réalisés pendant le challenge, tous transports alternatifs confondus /nombre de participants de l'établissement + taux de participation de l'établissement
- prix "coup de cœur" (initiatives innovantes ou originales dans la mobilisation et l'animation du challenge, sur dossier à transmettre avant le 5 octobre 2022)

19-25 SEPTEMBRE 2022

challengemobilite-bfc.fr

**CHALLENGE
DE LA MOBILITÉ**

Bourgogne-Franche-Comté

Merci à tous !

Pour votre participation, votre engagement dans cette seconde édition !

Événement organisé par : l'ADEME BFC

En partenariat avec : la Région BFC, la DREAL, la CCI, et la CMA

Organisé par



En partenariat avec



En partenariat avec les territoires suivants :

